

# AFFUTS

## Communiqué d'AFFUTS à propos du *Plan d'action en faveur du travail social et du développement social* et de la recherche en travail social

AFFUTS, Association Française pour des Formations Universitaires et supérieures en Travail Social créée en 1993, a pour objet la promotion de la recherche en travail social. Son conseil d'administration réuni le 31 octobre 2015 a pris connaissance du *Plan d'action en faveur du travail social et du développement social* présenté en Conseil des ministres le 21 octobre 2015. Il a adopté les positions suivantes :

1. AFFUTS considère que les apports du *Plan d'action* constituent une étape importante dans la reconnaissance de la recherche en travail social, ainsi que du travail social comme discipline universitaire.

En effet, après la conférence de consensus sur le travail social et la recherche à laquelle AFFUTS a participé en novembre 2013, le dernier rapport du Conseil supérieur du travail, *Refonder le rapport aux personnes - « Merci de ne plus nous appeler usagers »* a appelé au développement de la recherche collaborative dans sa 7<sup>o</sup> préconisation. Pour autant, la question de la recherche avait été assez peu reprise dans les assises territoriales et aucun groupe de travail des Etats généraux du travail social ne lui avait été consacré. Le rapport de Brigitte Bourguignon, de son côté, évoquait de manière rapide la recherche-action et « l'adossement des formations à la recherche », mais ne reprenait pas ces thématiques dans ses 23 propositions.

C'est pourquoi, pour AFFUTS, le *Plan d'action* représente une avancée très significative :

- Ce dernier prend en considération les « parcours de recherche » au titre des passerelles entre les formations sociales et les formations universitaires.
- Il définit l'intervention sociale comme « un champ de recherche », le rôle des doctorants en ce domaine.
- Il mentionne explicitement « la recherche en travail social » et sa place dans les objets sur lesquels le futur Conseil interministériel du travail social devra se prononcer dans un rapport à remettre tous les trois ans.
- Enfin, les régions et les départements seront invités à mettre en place des instances légères préfigurant des observatoires du travail social, avec « un encouragement à la recherche et à la capitalisation des innovations ».

2. Beaucoup d'éléments sur ces différents points, restent à préciser. C'est pourquoi AFFUTS se met au travail et est prêt à œuvrer à l'opérationnalité du *Plan d'action* au niveau national et régional. Un séminaire épistémologique va, notamment, être organisé dans les mois prochains, dans le prolongement des réflexions déjà engagées par AFFUTS.

3. Concernant les questions restées en suspens, AFFUTS demande (et fera des propositions en ce sens) une clarification des termes utilisés indifféremment l'un pour l'autre dans le *Plan d'action* : travail social / intervention sociale ; il s'agit d'un enjeu fort pour AFFUTS, qui défend la recherche en travail social. Cela renvoie aussi à la définition du périmètre du *Plan d'action* : « travail social et développement social ».

## AFFUTS

4. Il convient également d'interroger les perspectives ouvertes par le *Plan d'action* du point de vue :

- de l'objet (ou des objets) de la recherche (le travail social lui-même, les publics accompagnés, l'histoire, les politiques sociales, les identités professionnelles, l'organisation des dispositifs...?);

- des pratiques en matière de recherche participative et de recherche collaborative, en référence à des ouvrages auxquels ont participé plusieurs membres du conseil d'administration d'AFFUTS ; par exemple, la participation des personnes accompagnées à la production de connaissances, en référence au « croisement des savoirs » promu par ATD Quart Monde mérite d'être approfondie.

5. Par contre, AFFUTS s'inquiète du silence fait dans le *Plan d'action* sur les PREFAS ainsi que sur leur financement par l'Etat et s'interroge sur les formules qui pourraient se substituer à ces pôles.

6. Enfin, AFFUTS entend reprendre la notion de formateur-chercheur et la définition de leur statut dans les centres de formation professionnelle supérieure, avancées dans le groupe de travail « Formation initiale et formation continue » des EGTS, maintenue par le groupe malgré les implications budgétaires qui ont été mises en avant. Pour le conseil d'administration d'AFFUTS, cette notion est essentielle, tout comme celle de praticien-chercheur, d'autant qu'elle était déjà avancée dans la conférence de consensus sur la recherche.

AFFUTS veillera en conséquence à ce que cette reconnaissance de la recherche en travail social par le plan d'action gouvernemental se traduise par des mesures opérationnelles à la hauteur des enjeux et marquant une avancée historique significative en ce domaine.

13 novembre 2015

Le conseil d'administration d'AFFUTS : Jenny Antoine, Joël Cadière, Geneviève Crespo, Dominique Dépinoy, Didier Favre, Marcel Jaeger, Emmanuel Jovelin, Patrick Lechaux, Eliane Leplay, Philippe Lyet, Marina Mauduit, Marjorie Micor, Thierry Morel, Laëtitia Naud, Dominique Paturel, Stéphane Rullac

AFFUTS  
5 rue Las Cases 75007 Paris  
affuts.secretariat@wanadoo.fr  
www.affuts.org